

Mairie de LANAS

La mairie peut être contactée par mail à :
communedelanas@wanadoo.fr

ou

par téléphone (si urgence) au :
04.75.37.72.02.

Les demandes papier urgentes peuvent être déposées dans la boîte aux lettres de la mairie.

Rappel des gestes barrières :

- se laver très régulièrement les mains
- tousser ou éternuer dans son coude
- utiliser un mouchoir à usage unique et le jeter
- si vous êtes malade : porter un masque jetable

Pour toute question sur le coronavirus, il y a un N° de tél (appel gratuit) :

0800 130 000

Rappel de l'article 1 de l'arrêté préfectoral de l'Ardèche du 20 mars 2020 sur l'interdiction d'accès à certains lieux :

« les parcs publics, jardins municipaux, voies pédestres et cyclables des espaces forestiers, les sentiers de randos balisés, les voies vertes, les zones de loisirs et d'escalade, les berges de canaux, de cours d'eau et de lacs, dont les gorges de l'Ardèche et les activités nautiques qui y sont pratiquées sont interdits au public, à compter du samedi 21 mars 2020 pour la durée d'application des mesures du Gouvernement instaurées par décret précité »